

N° 2025-050

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de Convocation	Date d'affichage	Séance du	Nombre de Conseillers
			En exercice Présents Votants
26 septembre 2025	26 septembre 2025	02 octobre 2025	29 20 28

OBJET : RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2024 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE (SIVOM) LA VERRIÈRE / LE MESNIL SAINT DENIS

**NOMBRE DE MEMBRES COMPOSANT LE CONSEIL MUNICIPAL : 29
EN EXERCICE : 29**

L'an deux mille vingt-cinq, le deux octobre à 19h20, les membres du Conseil Municipal de la Ville de La Verrière, légalement convoqués en date du vingt-six septembre deux mille vingt-cinq, conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du Code des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance publique, au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur DAINVILLE, Maire.

Présents :

DAINVILLE Nicolas - RAOUL Ludovic - ROUSSEAU Edwige - MOUSSA Fouzi - ROUSSEL Annielle - MEY Darivath - LOPES Adélaïde- DIALLO Maye - GORBENA Marcy- PERON Thomas - RAOUL Nathalie - MONNARD Alain - BAC Christine - BROCHADO Françoise – DAHAMNI Abdelkader - BASELTO Emilie - GERBOUIN Pierre – HOCDE Stéphanie - BOURGOIN Christian - BLÉE Jean-Yves

Absents représentés :

PASCOAL Mariana - pouvoir à DAINVILLE Nicolas
IBRAHIM Abdou - pouvoir à GORBENA Marcy
SELBONNE Céline - pouvoir à PERON Thomas
POINGT Alain - pouvoir à ROUSSEAU Edwige
VILLOING Fabrice - pouvoir à ROUSSEL Annielle
CHIAKH Fydia - pouvoir à MOUSSA Fouzi
HAUQUELIN Christine - pouvoir à BROCHADO Françoise
DUTU Nelly - pouvoir à BOURGOIN Christian

Absents excusés : LWAMBA MAKANYAKA Natalie

Monsieur le Maire, Président de séance, a procédé à l'appel. Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Monsieur MONNARD Alain en conformité avec les dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

2025-050

Objet : Rapport d'activité 2024 du Syndicat Intercommunal à vocation multiple (SIVOM) LA VERRIÈRE / LE MESNIL SAINT DENIS

Secteur : Direction des Services Techniques

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-15 ;

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement, Urbanisme et Développement durable, Transport, Travaux et Développement Urbain en date du 18 septembre 2025 ;

Considérant de porter à connaissance aux élus du rapport annuel du SIVOM de la ville du Mesnil Saint Denis ;

Après présentation faite et en avoir délibéré,

Article unique : Prend acte du rapport d'activité 2024 du Syndicat Intercommunal à vocation multiple (SIVOM) LA VERRIÈRE / LE MESNIL SAINT DENIS.

PRISE D'ACTE

DE 28 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE 0 ABSTENTION, LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS ET ONT SIGNÉ AU REGISTRE LES MEMBRES PRÉSENTS.

Pour extrait conforme,

La Verrière, le 02 octobre 2025



Accusé de réception en préfecture
078-217806447-20251002-2025-050-DE
Date de télétransmission : 14/10/2025
Date de réception préfecture : 14/10/2025